

DATE DE CONVOCATION
17/06/2024

DATE D’AFFICHAGE
17/06/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
19
VOTANTS
25

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 24 juin**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, Mme Monique BOBLIN, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI.

Absents excusés

Mme Marie-France MOLLET donne pouvoir à Mme Nelly AUBRON
M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE
M. Patrick DESVAGES donne pouvoir à Mme Sophie MOBASHER
M. Didier HERGAS donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
Mme Magali LE BLAIS donne pouvoir à Mme Sara ROUZIÈRE
M. Bertrand VERSTRAETE donne pouvoir à M. Damien de WINTER

Absent non excusé

M. Abdellah FAWZI

Secrétaire de séance : Mme Marie-France LEBON

Délibération n° 24.06.24/09

Objet / Lancement d’un audit énergétique pour trois bâtiments communaux

Monsieur le Maire rappelle à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux que par la délibération n° 21.11.15-14 du 15 novembre 2021, la Ville a souhaité adhérer au service commun pour l’efficacité énergétique des bâtiments publics pour la réalisation d’audits énergétiques sur la commune de Giberville.

A partir de 2024 et pour la période d’engagement de 4 ans à venir, la commune demande que le service commun assure les missions mentionnées dans l’annexe à cette délibération qui précise également les bâtiments concernés.

Selon le barème figurant dans la convention d’adhésion au service commun, la cotisation annuelle s’établira à 192 € / an sur 4 ans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

DEMANDE au service commun pour l’efficacité énergétique des bâtiments publics d’étudier les bâtiments listés en annexe selon les missions qui y sont mentionnées ;

APPROUVE l’engagement financier sur 4 ans concernant ces bâtiments ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l’ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Marie-France LEBON

Le Maire,
Damien de WINTER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240624-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024



ANNEXE

LISTE DES BÂTIMENTS À ÉTUDIER À PARTIR DE 2024 SUR UNE PÉRIODE 4 ANS

NOM DU BÂTIMENT	TYPE	ADRESSE	SURFACE	MISSIONS / OPTIONS CHOISIES
François CLAUS	Vestiaires	Rue Elsa Triolet	207 m ²	Audit énergétique
Secours Gibervillais	Santé et actions sociales	36 rue du Centre	191 m ²	Audit énergétique
Louis ARAGON	Enseignement	Rue Elsa Triolet	3950 m ²	Audit énergétique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240624-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2024